

Arrivé au club CECS-Mont St Guibert

Suite à un entretien avec la commune de Mont St Guibert, il y a quelques changements pour venir au club jusque début novembre 2022 : **uniquement via la rue Demi-lune !!**

Veillez donc bien lire et suivre ces consignes !!

Voici donc la communication reçue de la commune :



ATTENTION : la vitesse est limitée à 20Km/h dans la Rue Demi-lune, veuillez la respecter scrupuleusement !!



Aux habitants et riverains de la rue Demi-lune

Mont-Saint-Guibert
Août 2022

Madame, Monsieur,

CONCERNE : Test dans la rue Demi-Lune (partie bas)

Vu les travaux en cours dans le centre de notre commune, vous nous avez fait part d'une augmentation importante du trafic dans votre rue. Suite à notre réunion citoyenne lors de laquelle nous avons pu échanger différentes suggestions et ébauches de solutions, nous avons convenu de réaliser un test « grande nature » dans la rue Demi-Lune. Il fera écho aux aménagements proposés dans le cadre du PCM.

De la fin août jusqu'au début du mois de novembre 2022, la rue Demi-Lune sera :

- entièrement mise en « **zone de rencontre** », c'ad :
 - limitation de la vitesse à **20 km/h** ;
 - les piétons – sans être prioritaires - peuvent utiliser **toute la largeur** de la voie publique ;
 - en ce qui concerne le stationnement : l'arrêté de Police autorise – **exceptionnellement** durant le test - **le stationnement en l'absence de marquage** au sol pour autant que le passage des pompiers soit maintenu (3,5 m).
- fermée à la circulation pour les voitures**, au niveau du croisement avec la rue des Vignes.



Vous trouverez le plan de ce test au verso de ce courrier.

Nous espérons que ce test portera ses fruits en apaisant la circulation locale et en sécurisant le trajet des élèves vers l'école de Hayeffes.

En cas de nécessité impérieuse d'ouverture du dispositif, veuillez, prendre contact à l'avance avec le service travaux au 010/65.75.75 ou par e-mail à l'adresse suivante travaux@mont-saint-guibert.be en indiquant la raison et l'horaire précis auquel l'ouverture est souhaitée.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de **notre** parfaite considération.

La Directrice générale

Nathalie GATHOT

Pour le Collège :

L'échevine de la Mobilité

Sophie DEHAUT



Le Bourgmestre

Julien BREUER